

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 2022**

Date de convocation et son affichage : 26 janvier 2022

Le conseil municipal de CHELLES s'est réuni le cinq février deux mille vingt-deux à 10h30, dans la salle communale du Vandy, pour raisons sanitaires, sur la convocation de Monsieur Christian DEBLOIS, Maire.

Étaient présents : Monsieur DEBLOIS Christian, Maire,

Monsieur CARBONNEAUX Hervé, Adjoint, Madame PELLETIER Fabienne, Adjointe,

Monsieur LEMAIRE Christian, Conseiller délégué,

Madame CARBONNEAUX Emeline

Madame LARUELLE Marie-Rose, Conseillère,

Madame OKETEN Diane, Conseillère, Madame WHEELER Louisette, Conseillère, MonsieurCADE Christophe, Conseiller, Monsieur DAMON Julien, Conseiller, Monsieur GRAS Yvon, Conseiller,

Secrétaire de séance : Monsieur Julien DAMON

**Pour rappel : l'article** 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, modifié par la loi n° 2021-689 précise d'un membre de ces organes, commissions ou bureaux peut être porteur de deux pouvoirs.

Absent(s): CZYKALO Yoann, pouvoir à DEBLOIS Christian

HAVEZ Audrey, pouvoir à DUPIN Christophe MERLIN Mickaël, pouvoir à CADE Christophe

#### **ORDRE DU JOUR:**

- Approbation du conseil municipal du 26 novembre 2021
- Présentation des restes à réaliser
- Plans de financement et dossiers de subvention pour trois opérations
- Réflexions budgétaires
- Approbation du rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise.
- Questions diverses.

#### 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 novembre 2021

Le compte-rendu du conseil municipal du 26 novembre 2021 est adopté à l'unanimité.

#### 2) Présentation des restes à réaliser

Au sujet de la tour, sont comptabilisés en restes à réaliser, pour les dépenses, HT 9 440,69 €, et, pour les recettes, 41 820 € (subventions à venir de l'État, du département et de la fondation du patrimoine). Budgétairement, pour la tour, au total, les investissements sont comptabilisés à HT 115 238,22€ et les recettes à 104 800 €.

Au sujet de la vidéosurveillance, sont comptabilisés en restes à réaliser, pour les dépenses, HT 24 658 €, et, pour les recettes, 24 520 €.Budgétairement, pour la vidéosurveillance, au total les investissements sont comptabilisés à HT 73 180 € et les recettes à 37 020 €. Une nouvelle subvention est demandée à la région.

Au sujet de l'église, sont comptabilisés en restes à réaliser, pour les dépenses, HT 33 680,17 €, et, pour les recettes 66 974,57 €. Budgétairement, pour l'église, au total les investissements sont comptabilisés à HT 237 268,9 € et les recettes à 204 805.17 €.

Au sujet de l'aménagement du carrefour, sont comptabilisés en restes à réaliser, pour les dépenses, 0 €, et, pour les recettes 13 605,68 €. Budgétairement, pour cet aménagement, au total les investissements sont comptabilisés à HT 51 400,70 € et les recettes à 39 910,32 €.

Globalement, pour ces quatre opérations, sont comptabilisés en restes à réaliser, pour les dépenses, HT 67 778,86 €, et pour les recettes, 146 919,53 € (subventions et compléments de subventions à venir de l'État, du département, de la région et de la fondation du patrimoine).

Ces restes à réaliser sont présentés par Monsieur le Maire. L'assemblée délibérante ,à l'unanimité, vote leur inscription au budget. Le document budgétaire est signé par les membres du conseil municipal.

Ci-dessous le tableau :

#### POINT SUR LES OPERATIONS BUDGET 2019 - 2020 - 2021 ET DECISIONS BUDGETAIRES

OPERATION 25 tour	N 25 tour Investissement					subvention - recettes						
OI ENATION 25 TOUT		réalisé -				ı	- 100	- I				
Ì	budget HT	facture HT	cpte	RAR	BUDGET		réalisé		RAR			
			орто	10.00	20202.	ETAT	DEPARTEMENT	FDP	10.00			
Charpentier PM	107 426,22 €	101 500,93 €	21318-25	5 925,29 €	104 800,00 €	16 640,00 €	46 340,00 €		41 820,00 €			
BRASSART	7 812,00 €	4 296,60 €		3 515,40 €	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	,,,,,,						
TOTAL	115 238,22 €	105 797,53 €		9 440,69 €	104 800,00 €	16 640,00 €	46 340,00 €	- €	41 820,00 €			
inscription au buget 2022				DEPENSES	RECE	TTES						
			21318-25	9 440,69 €	1321-25	4 160,00 €						
					1322-25	5 660,00 €						
					1323-25							
					1328-25	32 000,00 €						
			,		TOTAL	41 820,00 €						
					'		!					
OPERATION 38 vidéo	PERATION 38 vidéo Investis						subvention - recettes					
	réalisé -											
	budget HT	facture HT	cpte	RAR	BUDGET		réalisé		RAR			
							DEPARTEMENT	REGION				
CITEOS	68 180,00 €	45 522,00 €		22 658,00 €	37 020,00 €		12 500,00 €		24 520,00 €			
ATEKA	5 000,00 €	3 000,00 €		2 000,00 €								
TOTAL	73 180,00 €	48 522,00 €	0,00		37 020,00 €		12 500,00 €	- €	24 520,00 €			
inscription au buget 202	:2			DEPENSES		TTES						
Ì			2158-38	24 658,00 €	1321-38							
					1322-38							
Ì					1323-38	24 520,00 €						
					1328-38							
Ì					TOTAL	24 520,00 €						
OPERATION 11 église Investissement							204805,17					
Eglise opération 11	budget HT	REALISE cpte RAR			BUDGET	RAR						
Egiloc operation 11	budgetiii	REALISE	Орго	10.00	DODOLI	ETAT	DEPARTEMENT	REGION	10.00			
charpentier PM	152 481,47 €	129 602,58 €		22 878,89 €		217(1	DELTARTEMENT	KEGIGIT				
Faucheux	68 783,03 €	62 081,75 €		6 701,28 €	204 805,17 €	72 198,40 €	45 930,00 €	19 702,20 €	66 974,57 €			
		32 002,7 0 0		1 100,00 €		12 230, 10 0	.5 555,50 €		- €			
INDELEC	1 100.00 €											
INDELEC etude dendrologique	1 100,00 € 5 800.00 €	5 800.00 €		- €								
etude dendroloqique	1 100,00 € 5 800,00 € 9 104,40 €											
etude dendroloqique	5 800,00 €	6 104,40 €	0,00	- € 3 000,00 €	204 805,17 €	72 198,40 €	45 930,00 €	19 702,20 €	66 974,57 €			
etude dendroloqique	5 800,00 € 9 104,40 € <b>237 268,90 €</b>	6 104,40 €	-,	- € 3 000,00 €		72 198,40 € ETTES	45 930,00 €	19 702,20 €	66 974,57 €			
etude dendroloqique BRASSART	5 800,00 € 9 104,40 € <b>237 268,90 €</b>	6 104,40 €	-,	- € 3 000,00 € <b>33 680,17 €</b>		,	45 930,00 €	19 702,20 €	66 974,57 €			
etude dendroloqique BRASSART	5 800,00 € 9 104,40 € <b>237 268,90 €</b>	6 104,40 €		- € 3 000,00 € 33 680,17 € DEPENSES	RECE	TTES	45 930,00 €	19 702,20 €	66 974,57 €			
etude dendroloqique BRASSART	5 800,00 € 9 104,40 € <b>237 268,90 €</b>	6 104,40 €		- € 3 000,00 € 33 680,17 € DEPENSES	RECE 1321-11	TTES 41 642,77 €	45 930,00 €	19 702,20 €	66 974,57 €			
etude dendroloqique BRASSART	5 800,00 € 9 104,40 € <b>237 268,90 €</b>	6 104,40 €		- € 3 000,00 € 33 680,17 € DEPENSES	RECE 1321-11 1322-11	TTES  41 642,77 €  6 461,80 €	45 930,00 €	19 702,20 €	66 974,57 €			

## 3) Plans de financement et dossiers de subventionpour trois opérations

			PLAN DE FINA	ANCEMENT						]
	нт	ттс	ETAT	DEPARTEMENT	REGION	AUTRES	COMMUNE	FCTVA	solde commune	
étude des peintures murales	5 530.00 €	6 636.00 €	2 765.00 €	1659.00€		2 212.00 €	- €	- €	- €	0.009
toiture et aménagement place André LEROY	22 213.21 €	26 655.85 €	8 885.28 €	8 441.02 €			9 329.55€	4 372.63 €	4 956.92 €	22.329
Démontage de la toiture par une société spécialisée	4 192.80 €	5 031.36 €				,				
Réalisation d'une toiture en ardoise	17 178.39 €	20 614.07 €								
mise aux normes de l'éclairage et du tableau électrique	842.02 €	1 010.42 €								
aménagement rue de Pierrefonds	30 898.50 €	37 078.20 €	12 359.40 €	11741.43€			12 977.37 €	6 082.31 €	6 895.06 €	22.32
TOTAL	58 641.71 €	70 370.05 €	24 009.68 €	21 841.45€	- €	2 212.00 €	22 306.92 €	10 454.93€	11 851.98€	20.219

Monsieur le Maire présente les différents plans de financement pour trois opérations (étude des peintures murales dans l'église, aménagements place André Leroy, aménagements rue de Pierrefonds).

Au total, le taux de subvention pour ces trois opérations est à hauteur de 80 %.

Le Conseil approuve à l'unanimité ces plans présentés. Il est toutefois précisé que le Conseil se prononcera avant le lancement de chaque opération.

#### 4) Réflexions budgétaires

Il ressort une capacité d'autofinancement de 24 970,57 €.

Le Conseil estime qu'une somme de 30 000 € permettrait un volume d'investissements plus adapté.

# 5) Approbation du rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) adresse chaque année, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire.

Monsieur le Maire invite tous les membres du Conseil à prendre connaissance du rapport d'activité2020de la Communauté de Communes des lisières de l'Oise (CCLO), communiqué aux Conseillers Communautaires lors du Conseil du 02 décembre 2021 et à prendre acte de cette communication.

Après en avoir délibéré, le Conseil prend acte à l'unanimité de la communication du rapport d'activités 2020 de la Communauté de Communes des lisières de l'Oise.

#### 4) Questions diverses

Est évoquée l'idée de créer une commission portant sur les questions environnementales dans le village.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h10.